

Collectif des Faucheurs Volontaires

Monsieur,

Vous avez semé au printemps dernier une variété de tournesol tolérante à un herbicide. Votre fournisseur de semences ne vous a sans doute pas prévenu qu'il s'agissait en réalité d'un OGM et le semencier a usé de publicité mensongère en précisant sur les sacs : « semences issues de sélection classique »

Ce tournesol est en réalité issu de mutagénèse dirigée, technologie OGM que la directive européenne 2001-18 définit également comme telle, mais en l'excluant de son champ d'application. Du coup, la simple inscription au catalogue officiel suffit au semencier pour commercialiser ces variétés et les herbicides qui vont avec

Depuis 2 ans, nous sommes intervenus de nombreuses fois pour poser le problème sur la place publique (Bollène, Montech, Sorigny, St Georges d'Espéranche, Feyzin...) Nous avons rencontré des représentants aux ministères de l'environnement et de l'agriculture. Mais l'Etat et nos représentants politiques continuent à soutenir la campagne de propagande des firmes semencières qui veulent imposer ces OGM aux paysans et aux consommateurs.

La question de la lutte contre l'ambrosie est le nouveau prétexte pour commercialiser ces variétés OGM(\*). On crée une commission parlementaire, l'INRA est mobilisé, le CETIOM présente cette technologie comme la solution, ...

Devant tous ces moyens publics mis en œuvre pour soutenir les intérêts privés d'entreprises agrochimiques, il ne nous reste que nos bras de citoyens pour résister à ce rouleau compresseur dont la seule finalité est le profit, au détriment du bien commun et de l'intérêt général.

L'une de vos parcelles de tournesol a été utilisée le 21 juillet dernier, pour construire un nouvel étage de la fusée propagande, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'en faire le lieu d'une nouvelle action, pour bien montrer la détermination de nombreux citoyens opposés à la généralisation des OGM en plein champ.

C'est dans l'Isère en 1997 que la 1ère action de fauchage a été réalisée, et il a fallu de nombreuses autres actions pour que 10 ans plus tard, un moratoire sur le maïs Mon 810 soit instauré en France et dans d'autres pays européens.

Nous ne voulons pas montrer du doigt les paysans qui ont semé ces variétés car les firmes semencières et leurs distributeurs se gardent bien de les informer du caractère OGM de ces variétés. Il n'est donc pas question pour nous de dévoiler votre nom et votre adresse. Le choix de votre parcelle n'a été guidé que parce qu'elle a été le lieu de la visite du 21 juillet.

Nous considérons que la maîtrise de l'ambrosie ne passe pas par le développement de variétés OGM et d'herbicides supplémentaires. Il s'agit d'un problème agronomique qui doit être contrôlé par des solutions agronomiques.

C'est aussi une fausse solution technique. L'herbicide utilisé est une sulfonilurée, famille de pesticides qui provoque le plus de résistances chez les plantes adventices. Ce sera bientôt le cas pour l'ambrosie, d'autant plus que cet herbicide est déjà utilisé dans l'assolement sur d'autres cultures. De plus, la lutte contre l'ambrosie doit être envisagée avec des solutions agronomiques, pas avec des semences OGM qui aboutissent au brevetage du vivant et à la confiscation des droits des paysans.

Nous attendons de nos représentants politiques qu'ils n'accompagnent plus la stratégie des semenciers au détriment de la volonté d'une majorité des citoyens, mais qu'ils interviennent pour que toutes les technologies OGM entrent dans le champ d'application de la directive européenne

Nous attendons du CETIOM et de l'INRA qu'ils soient de vrais outils de recherche et de développement indépendants, et non pas le bras armé des firmes agro-chimiques

En espérant que vous comprendrez les raisons qui nous animent, recevez Monsieur, nos cordiales salutations

Les Faucheurs Volontaires